

26 mars 2024

# Herbe Hebdo N°6

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

## Les repères pour gérer les prairies

Somme de températures cumulées depuis le 1 <sup>er</sup> février (base 0°-18°)	200 - 220 °C *	300 - 350 °C	500 - 550 °C	700 - 800 °C	1000 °C	1200 °C	1400 °C	> 1400 °C
	Apport d'azote	Mise à l'herbe	Fin déprimage Epi 5 cm	Fauche précoce Epi 10 cm – Début épiaison	Foin précoce Début floraison	Foin moyen Floraison	Foin tardif médiocre Début grainage	Grainage

### Encore et toujours de la pluie...

Depuis la semaine dernière, nous avons cumulés entre 55 et 65 °C sur l'ensemble du département. Les 500 °C seront atteints fin de semaine en zones précoces.

Météo France annonce des précipitations pour les 15 prochains jours, ces dernières impactent dans de nombreuses zone la portance des sols.

Malgré cela les premiers lâchers d'animaux ont eu lieu ce qui est opportun car la pousse de l'herbe a bien démarré.

Sommes de températures et cumuls pluviométrie au 26/03/2024				
Stations	Base février	Pluviométrie 7 jours	Pluviométrie mois mars	Pluviométrie 2024
BESSEY-EN-CHAUME	364	7	84	213
CHATILLON-SUR-SEINE	457	7	57	223
JOURS-LES-BAIGNEUX	423	7	49	214
LA ROCHEPOT	394	5	93	219
MASSINGY-LES-VITTEAUX	396	5	84	180
MONTBARD	478	10	96	245
NICEY	465	7	68	266
OUGES	454	3	34	132
PAGNY-LE-CHATEAU	474	6	39	151
POUILLY-EN-AUXOIS	417	7	92	200
RECEY-SUR-OURCE	433	12	49	248
SAINTE-MARTIN-DU-MONT	367	8	66	210
SAINTE-PRIX-LES-ARNAY	416	5	104	236
SAULIEU	362	6	127	346
SEMUR-EN-AUXOIS	446	8	125	216
TIL-CHATEL	418	9	37	150

### Déprimage / Etéage :

Le déprimage est encore possible en zone tardive où les 500°C sommes de températures seront atteints **à partir du 08/04**. Il est à réaliser en fonction de la hauteur d'herbe disponible sur les parcelles de pâture : si la quantité d'herbe disponible sur les pâtures est importante vous risquez de créer des zones de refus en retardant l'entrée dans ces prairies.

Privilégiez le déprimage sur les futures parcelles en foin cela favorisera le tallage des graminées et la récolte sera plus feuillue et plus appétente.

En zone précoce, **le déprimage est déconseillée cette année. Les 500°C seront atteint le 29/03**. Au-delà de cette date vous allez réaliser un étéage (sectionner l'épi). Cette pratique permet certes une amélioration des valeurs alimentaires du fourrage récoltée mais engendre une **perte de rendement pouvant aller jusqu'à 30%**.

### Réseau pousse de l'herbe :

Depuis plusieurs années, la chambre d'Agriculture de Côte-d'Or et Alyse s'associent au sein du réseau pousse afin de modéliser la pousse de l'herbe sur l'ensemble du département et vous conseiller au mieux sur l'optimisation de votre système fourrager.

Rédaction : Ophélie COLLARD – Tel : 06.06.50.97.31  
Amélie POULLEAU – Tel : 06.87.85.06.99

Info Fourrages est disponible sur [www.alyse-elevage.fr](http://www.alyse-elevage.fr), [www.yonne.chambagri.fr](http://www.yonne.chambagri.fr),  
<https://bourgognefranche-comte.chambres-agriculture.fr/cote-dor/>

26 mars 2024

# Herbe Hebdo N°6

Conseil collectif sur la production fourragère à destination des élevages de Côte-d'Or

Communes	Type de prairies	Hauteur d'herbe en cm	Croissances En kg de MS /ha /jour
Athie	PP et PT	7.3	-
Blaisy Bas	PP	6.7	-
Chatillon sur Seine	PP	6.5	54
La Roche en Brenil	PP	5.8	-
Semur en Auxois	PP	8.6	-
Hauteroche	PP	7.1	-

En 2024, nous intégrons l'Observatoire National de la Pousse de l'Herbe qui va nous permettre de mesurer la croissance de l'herbe jusqu'au 31 octobre et alimenter la base de données dans le cadre de l'assurance prairies.

La hauteur d'herbe permet d'avoir une idée du stock disponible sur la parcelle.

Au printemps, la densité de d'une prairie permanente égale **1 cm d'herbe = 225kg MS/ha.**



Attention on ne comptabilise que les cm au-delà de 5 cm **pour limiter le surpâturage et préserver les réserves de la plante et donc optimiser sa croissance.**

**Exemple :** une parcelle de 4 ha avec une hauteur d'herbe de 8 cm = 3 cm d'herbe consommable : 3 x 225 kg MS /ha = 675 kg de MS /ha → 2.03 T MS disponible /ha

### Rappel consommation journalière :

- Couple vache (750 kg) + veau (250kg) = 20.5 kg MS
- Vache laitière : 18 kg MS / jour
- Génisse de 1 à 2 ans (env. 400 kg) : 9 kg MS
- Génisse de 2 à 3 ans (env.650 kg) : 13 kg MS / jour
- Brebis : 3 kg MS

Muni de ces 2 informations vous pourrez calculer les jours d'avance (*rdv la semaine prochaine pour plus de précisions !*)

Bien gérer la hauteur de son herbe (facilement réalisable en pâturage tournant) vous permettra également d'optimiser la qualité de cette dernière.

